

Zeitschrift: Physiotherapie = Fisioterapia
Herausgeber: Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband
Band: 33 (1997)
Heft: 1

Artikel: La physiothérapie en Cisjordanie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-929191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La physiothérapie en Cisjordanie

DES PROBLÈMES QUOTIDIENS

La route est longue. Hanan, une physiothérapeute de Ramallah, se rend aujourd'hui à Qalkiliya, petite ville située à la frontière avec Israël. Dans une crèche pour enfants handicapés mentaux et physiques, elle assiste et conseille les collaboratrices sur place. Les locaux de la crèche sont exigus et sombres, en hiver viennent s'y ajouter l'humidité et le froid. L'agencement très sommaire ne permet pas d'aider les enfants à s'épanouir en fonction de leurs capacités.

Hanan accueille d'autres patients, généralement des enfants dans ces locaux, ou se rend à leur domicile. Son travail consiste pour une grande part à conseiller les familles pour les aider à promouvoir le développement de leurs enfants. Parmi les patients qui viennent voir Hanan à Qalkiliya, certains viennent de très loin. Il est rarement possible de leur prodiguer un traitement régulier. Le traitement en soi est gratuit. Mais souvent, l'argent manque pour se procurer les moyens auxiliaires nécessaires et les mères n'ont pas le temps de s'occuper de leurs enfants

comme le leur conseille Hanan. Si Hanan souhaite envoyer un de ses patients en observation ou en traitement dans un centre spécialisé à Jérusalem, elle se heurte souvent à des obstacles infranchissables parce que les frontières de la Cisjordanie sont fermées et Jérusalem interdite d'accès.

LE SYSTÈME DE SANTÉ SOUS L'OCCUPATION MILITAIRE

Los de la guerre des six jours en 1967, la Cisjordanie fut occupée par l'armée israélienne. Depuis, Israël a adopté une politique consistant à négliger toute l'infrastructure dans les territoires occupés afin de les rendre encore plus dépendants. Dans les régions rurales surtout, les voies de communication sont très inappropriées. Beaucoup de petits villages sont sans électricité, eau courante et canalisations et les services sanitaires y font presque complètement défaut.

Les nombreux Palestiniens qui vivent dans les camps de réfugiés sont pris en charge par l'UNRWA, l'organisation des Nations Unies



La physiothérapeute voit son jeune patient chez lui. Une collaboration étroite s'établit ainsi avec la commune et la famille.

(Photo: Olivia Heussler)



Le service de physiothérapie de la clinique de rééducation physique Abu Raya.

responsable des réfugiés palestiniens. Diverses œuvres d'entraide traditionnelles et les NGO's, d'orientation plutôt politique, s'efforcent de combler la lacune dans l'approvisionnement sanitaire du reste de la population. Leur travail est souvent entravé par les restrictions et les obstacles imposés par le régime militaire israélien. Elles bénéficient d'appui à l'étranger.

Comme il n'existe pas d'autorité palestinienne compétente, les possibilités existantes sont souvent mal coordonnées et contrôlées, redondantes dans certaines régions, quasiment absentes dans d'autres. La garantie de la qualité n'est pas assurée. A défaut d'une assurance-maladie appropriée, les traitements sont hors de portée pour bon nombre de gens.

LES NGO'S

Comme beaucoup de physiothérapeutes en Cisjordanie, Hanan travaille pour une NGO, l'Union of Palestinian Medical Relief Committees (UPMRC). Cette organisation autonome de la base palestinienne fut fondée en 1979. Hanan travaille en collaboration avec différentes organisations, suisses entre autres, dont la Centrale Sanitaire Suisse et le Mouvement chrétien pour la paix. Son travail vise avant tout à améliorer l'approvisionnement médical de base, la prévention, l'hygiène sanitaire et la rééducation physique dans les communes rurales en collaboration avec les communes et le personnel local. Les collaborateurs de l'UPMRC sont persuadés que le domaine de la santé ne pourra être sérieu-

sément assaini tant que la situation politique, sociale et économique ne changera pas. Hanan partage cette conviction et c'est pourquoi elle a travaillé en janvier 1996 dans le comité d'observation des élections de diverses NGO's parallèlement à son activité à Qalkiliya.

UNE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS LOCAUX

Hanan a terminé ses études à l'université de Bethléem voici deux ans dans la première volée de physiothérapeutes ayant reçu une formation de quatre ans à cette université. Le département de physiothérapie avait été fondé en collaboration et avec l'appui financier d'une organisation anglaise. Au lieu de former

chaque année des étudiants palestiniens à l'étranger, il semblait plus logique de créer une possibilité de formation sur place avec des enseignants étrangers. Il est possible de cette manière de former un plus grand nombre d'étudiants et d'adapter la formation au contexte palestinien. Aujourd'hui, le département est dirigé par une équipe palestinienne, mais toujours en collaboration avec l'organisation anglaise et une université anglaise.

Comme il n'existait aucune possibilité de formation régulière il y a peu de temps encore, l'université de Bethléem propose également une formation paraprofessionnelle de deux ans pour les physiothérapeutes qui exercent leur activité depuis quelque temps déjà et qui peuvent ainsi se perfectionner.

Vu la pénurie de physiothérapeutes qualifiés, une école de l'UNRWA à Ramallah propose en outre une formation de deux ans pour aides-physiothérapeutes.

Les deux écoles tiennent compte de la situation politique et sociale très particulière dans les territoires occupés. Les matières enseignées comportent des cours sur le système de santé international, le système de santé en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que sur la planification et l'organisation dans le service sanitaire. Les étudiants sont initiés aux bases de la CBR, la Community Based Rehabilitation. Cette forme de rééducation physique dans l'environnement familial ou professionnel des patients, en collaboration étroite avec les communes, occupe une place prépondérante en Cisjordanie et prendra encore plus d'importance à l'avenir. A Bethléem, les étudiants apprennent comment se servir de leur imagination et de leurs mains pour mettre au point leurs propres moyens auxiliaires, ou adapter l'environnement aux besoins de leurs patients.

La formation pratique est un véritable défi pour les deux écoles. Les stagiaires travaillent dans les institutions et les organisations les plus diverses. La qualité des places de stage varie. Il est difficile pour les écoles d'assurer une formation et une prise en charge suffisantes durant le stage pratique.

LA CLINIQUE DE L'INTIFADA

Etimad était dans la même classe que Hanan à l'université. Aujourd'hui, elle travaille à la clinique de rééducation physique Abu Raya à Ramallah, un centre moderne et bien agencé pour le traitement des blessés de la colonne

vertébrale. La clinique avait été fondée par une organisation palestinienne durant l'intifada pour soigner les nombreuses victimes des affrontements avec l'armée israélienne.

Une grande équipe de physiothérapeutes travaille à la clinique Abu Raya. Etimad dispose du temps et des moyens nécessaires pour soigner ses patients de façon adéquate. Les patients qui quittent le centre trouveront leur place dans la société car ils bénéficient du respect témoigné aux héros de l'intifada. A travers un certain nombre d'activités, le sport pour handicapés par exemple, ils restent liés à la clinique. Si nécessaire, on continuera de les entourer chez eux. D'autres institutions sont moins fortunées, leurs patients doivent souvent repartir vers un destin incertain, sans suivi médical ni mesures d'intégration.

ET L'AVENIR?

Après le nouvel accord israélo-palestinien de l'automne 1995, le Ministère de la santé palestinien a été instauré. Ses responsables ne disposent pas de l'expérience pratique acquise par les organisations sanitaires actives durant les années d'occupation. Beaucoup d'organisations préfèrent en outre garder leur autonomie.

La mission de la nouvelle autorité publique devrait consister à façonner un tout cohérent avec les offres existantes en y apportant les compléments nécessaires. L'approvisionnement sanitaire de toute la population devrait être

Demeurent ouvertes les questions délicates concernant

- le rapatriement des réfugiés palestiniens (env. 5 millions au total partis après les guerres israélo-arabes de 1948 et 1967)
- le statut définitif du quartier musulman de Jérusalem
- le sort des colonies judéo-israéliennes dans les territoires occupés.

garanti par un système de sécurité sociale adéquat assurant notamment une amélioration de l'offre dans les régions rurales.

Le succès de l'entreprise dépendra de l'établissement d'un Etat palestinien autonome aux structures réellement démocratiques et doté d'une assise économique suffisante.

Tant que la réalité quotidienne sera si difficile à vivre pour les Palestiniens en Cisjordanie et qu'il faudra la permission des autorités militaires israéliennes pour se rendre dans la ville la plus proche, la paix ne sera pas réelle pour Hanan et ses patients.

1967	Durant la guerre des six jours qui l'oppose à l'Egypte, à la Syrie et à la Jordanie, Israël occupe la Cisjordanie et la bande de Gaza.
1987	Intifada: le peuple palestinien se soulève contre l'occupation militaire. Les NGO's redoublent d'efforts pour mettre en place une infrastructure autonome dans les territoires occupés.
1991	Début des négociations israélo-palestiniennes pour la paix.
1994	Accord d'Oslo: dans la bande de Gaza et dans les villes de Cisjordanie, certains domaines de l'administration civile sont placés sous autorité palestinienne. Les autres restent assujettis à l'occupation militaire.